



Appel à Candidature pour la Licence de Physique, Promotion 2025-2026

Le Chef du Département de Physique de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar lance un appel à candidatures pour le recrutement des étudiants de **la promotion 2025-2026 de la Licence de Physique (L3PH)**.

1. QUALIFICATION

Être titulaire d'un des diplômes suivants : DUES ou d'un titre admis en dispense ou en équivalence, en application de la réglementation en vigueur dans les spécialités Mathématiques-Informatique et Physique-Chimie.

2. CONDITIONS

- être disponible pour les enseignements en « présentiel » ;
- avoir validé les quatre (04) semestres (120 crédits) du cursus de la Licence (L1 et L2).

3. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature recevable doit être complet et comprend les pièces suivantes :

- ❖ une demande manuscrite datée, signée et adressée au Chef du Département de Physique ;
- ❖ un curriculum vitae (CV) actualisé et signé par le candidat ;
- ❖ les copies certifiées conformes des diplômes (à partir du BAC) et attestations ;
- ❖ une copie certifiée conforme du certificat d'inscription 2024-2025 ;
- ❖ les relevés de notes des quatre (04) semestres validés du cursus de la Licence (L1 et L2).

4. DEPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier complet de candidature doit être déposé :

- pour les candidats de l'UCAD, au secrétariat du Département de Physique de la Faculté des Sciences et Techniques (FST)/Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD), tous les jours ouvrables aux heures suivantes : **Matin : 08h – 12h**.

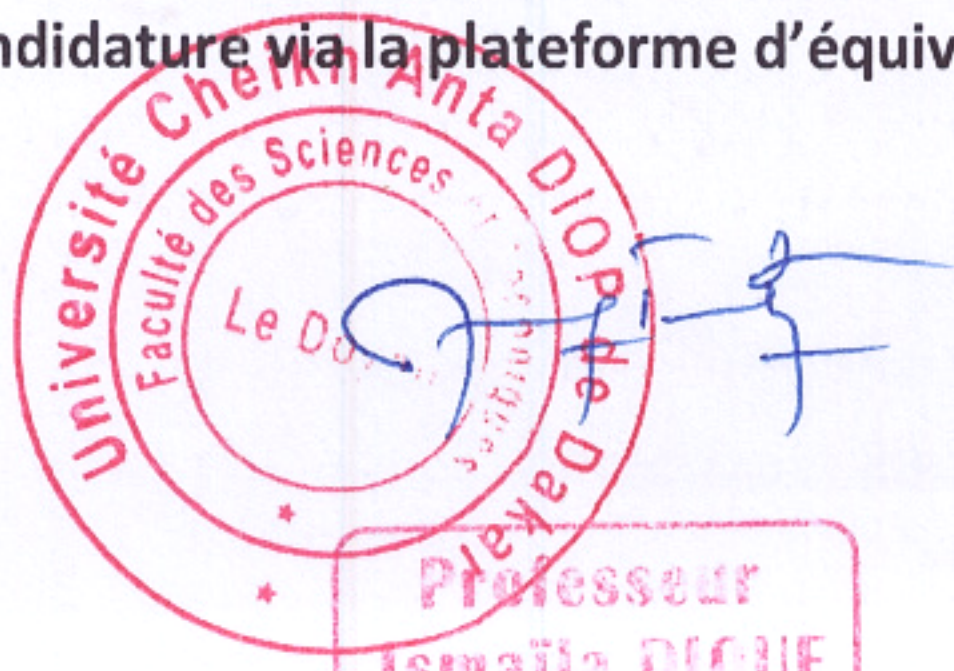
- à l'adresse : <https://equivalence.ucad.sn> pour les candidats hors de l'UCAD.

5. DATE LIMITE POUR LE DEPOT DES DOSSIERS

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **20 Mars 2026 à 12 heures, délai de rigueur**.

NB :

- Les candidats n'ayant pas validé les quatre semestres, peuvent déposer leurs dossiers de candidature sous réserve de la présentation des relevés de notes manquants au plus tard le 28 Mars 2026 ;
- Tous les candidats non étudiants de l'UCAD, doivent obligatoirement faire leurs dépôts de candidature via la plateforme d'équivalence.



Le Chef de Département de Physique